

C Public

www.cdg59.fr | Septembre-Octobre 2025 | 65

Le Magazine du Centre De Gestion de la fonction publique territoriale du Nord



RETOUR SUR LE CONGRÈS LILLOIS DE LA FNCDG

> P. 5
Coaching :
le CDG 59 élargit son
offre de service

> P. 5
Conseil médical :
le plan d'actions entre
dans sa dernière phase

> P. 8
Pair-aidance :
un nouveau dispositif
d'accompagnement





Éric **DURAND**

Maire de MOUVAUX
Président du Conseil d'administration
du Centre De Gestion
de la fonction publique territoriale
du Nord.

Ce premier semestre 2025 a été marqué par un temps fort : le Congrès national de la FNCDG, organisé à Lille du 4 au 6 juin 2025.

Pendant trois jours, 450 participants venus de toute la France et même des départements et territoires d'outre-mer ont échangé sur l'avenir du service public local. Le CDG 59 a contribué activement à la réussite de l'événement, en partenariat avec le Département du Nord et la Métropole Européenne de Lille, en apportant leur soutien à l'organisation et à la logistique. Les débats ont mis en lumière des enjeux qui nous concernent directement : transformation du service public local, santé et sécurité au travail, attractivité des métiers, dialogue social renforcé... autant de sujets qui concernent directement les employeurs territoriaux.

L'année se poursuit avec une même volonté : celui de la proximité.

Depuis début septembre, nous allons à la rencontre des collectivités à l'occasion des réunions de territoire dans les six arrondissements du Nord. Ces rendez-vous sont l'occasion d'échanger, de présenter les résultats de notre enquête de satisfaction et de construire ensemble des réponses adaptées à vos besoins. La proximité reste au cœur de notre action.

A la lecture de ce numéro, vous découvrirez également d'autres temps forts de cette fin d'année : les Assises de la Prévention consacrées à la santé mentale, le lancement de nouvelles offres de services comme le coaching professionnel, la création d'un réseau des assistants de prévention ou encore nos actions pour renforcer l'attractivité des métiers territoriaux.

L'objectif reste le même : apporter aux collectivités un appui adapté à leurs besoins, en lien direct avec les réalités du terrain.

LE ZOOM

Une nouvelle édition des Assises de la Prévention se prépare activement en coulisses. Le 25 novembre prochain au Centre de concours et d'exams Pierre Mauroy à Lezennes près de Lille, les collectivités territoriales et leurs établissements sont invités à participer à l'événement qui sera cette année consacré à la santé mentale. La santé mentale qui a été désignée comme Grande Cause Nationale en 2025 et qui est un enjeu majeur de santé au travail, puisqu'aujourd'hui 1 travailleur sur 4 se dit en mauvaise santé mentale.



Plus détails sur l'événement à venir sur notre site Internet :
www.cdg59.fr



CONGRÈS DES MAIRES DU NORD

Le Centre De Gestion du Nord et ses experts tiendront un stand lors du 69^e Congrès des Maires du Nord qui se déroulera le 25 septembre 2025 à DOUAI, réunissant plus de 800 élus locaux. Organisé par l'Association des Maires du Nord (AMN), cet événement est l'occasion pour les maires et les présidents d'intercommunalités de se retrouver, d'échanger sur les enjeux locaux.

Éric DURAND, Président du CDG 59 participera à une table-ronde intitulée « Secrétaires généraux de Mairie (SGM) : responsabilités, réseaux et nouveaux défis », l'occasion pour le CDG 59 de présenter la coordinatrice du réseau des SGM récemment recrutée par l'établissement (cf. article page 9).



CONSEIL MÉDICAL ET PSC : LA PROXIMITÉ POUR ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS

Le CDG 59 mise sur la proximité pour mieux accompagner les collectivités et anticiper leurs besoins. Entre fin mai et début juin, six rencontres ont été organisées dans tout le département : Valenciennes, Avesnes-sur-Helpe, Douai, Cambrai, Lille et Dunkerque, afin de faciliter les échanges avec les responsables et gestionnaires RH.

Ces réunions ont permis de clarifier et d'anticiper les besoins sur deux sujets : le Conseil médical et la protection sociale complémentaire (PSC) des agents territoriaux.

CONSEIL MÉDICAL : OPTIMISER LES PROCÉDURES

Lors de ces réunions, les participants ont pu échanger sur le fonctionnement et la procédure de saisine du Conseil médical. Le CDG 59 a présenté son plan d'actions destiné à accélérer l'instruction des dossiers, avec un souci d'efficacité et de réduction des délais.

RÉFORME DE LA PSC

Autre temps fort : la réforme imposant aux employeurs territoriaux de participer au financement des contrats de santé et de prévoyance de leurs agents. Les deux prestataires du CDG 59 : la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT) et Collecteam ont détaillé les conventions de participation actuellement proposées aux collectivités sur ces volets.

La protection sociale complémentaire des agents territoriaux pourrait faire l'objet d'une nouvelle réforme réglementaire prochainement. Le CDG 59 suit attentivement l'évolution de l'actualité juridique sur ce sujet et poursuivra son accompagnement auprès des collectivités.



ATELIERS RETRAITE

Le CDG 59, dans le cadre de son partenariat avec la Caisse des dépôts, est à la disposition des collectivités et établissements qui lui sont affiliés pour les aider dans l'application de la réglementation du régime spécial de la CNRACL (Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales). A ce titre, le CDG 59 a organisé en visioconférence au 2^{ème} trimestre 2025 :

- 2 séances d'information sur les notions fondamentales du régime spécial de la CNRACL. 58 gestionnaires « retraite » y ont participé,
 - 4 ateliers sur le complément des dossiers dématérialisés d'environ 3 heures. 36 gestionnaires y ont participé.
- D'autres séances et ateliers seront organisés avant la fin de cette année.

PROMOTION INTERNE 2025

Les résultats de la 1^{ère} session de promotion interne 2025 ont été communiqués mi-juin par **Éric DURAND**, Président du CDG 59, à l'issue de la réunion des CAP. Il s'agit des premières listes d'aptitude établies en application des nouvelles Lignes Directrices de Gestion que vous pouvez trouver sur le site Internet du CDG 59.

Concernant des cadres d'emploi éligibles à la Promotion Interne et soumis à quota, **625 candidatures** ont été adressées par les collectivités et établissements au CDG 59, pour **64 postes à proposer**. Les arrêtés fixant les listes d'aptitude de cette 1^{ère} session sont publiés dans la rubrique « carrière / promotion interne » du site du CDG 59.

S'agissant des cadres d'emploi non soumis à quota, **132 candidats** sont inscrits sur les listes d'aptitude. Les arrêtés sont également disponibles sur le site du CDG.

La seconde session de Promotion Interne 2025 sera organisée en décembre 2025.

Il est rappelé aux collectivités de moins de 2 000 habitants que les fonctionnaires relevant des grades d'avancement du cadre d'emplois des adjoints administratifs et exerçant les fonctions de Secrétaire Général de Mairie depuis au moins 4 ans peuvent bénéficier d'une promotion interne dans le grade de rédacteur de la catégorie B, **sans application de quota**. Les collectivités éventuellement concernées peuvent encore transmettre leur dossier de candidature au CDG jusqu'au mois de novembre 2025 pour une prise en compte lors de la prochaine session (*formulaire de saisine disponible rubrique carrière / promotion interne du site internet du CDG 59*).



Vous pouvez également contacter la chargée de l'animation du réseau des secrétaires généraux de mairie au 03.62.23.83.76

OFFRE DE SERVICE DU CDG 59 : UNE ENQUÊTE DE SATISFACTION LANCÉE

En juin dernier, le CDG 59 a lancé une enquête auprès des collectivités et établissements publics du département afin d'évaluer son offre de service. Son objectif ? Mieux comprendre les besoins, la satisfaction des collectivités et renforcer notre accompagnement.

Au total, le CDG 59 a reçu 319 réponses sur plus de 900 collectivités. Les résultats de cette enquête sont présentés lors des réunions de territoire organisées dans chaque arrondissement du département du Nord entre le 8 septembre et le 14 octobre. Les résultats seront ensuite communiqués sur le site Internet : www.cdg59.fr

CDG 59 : UN SÉMINAIRE POUR AMÉLIORER L'ACCUEIL DES USAGERS

En juin, les 150 agents du CDG 59 se sont réunis lors d'un séminaire dédié à l'accueil des usagers. Objectif : concevoir un plan d'actions pour renforcer la qualité des prises en charge, qu'elles soient physiques, téléphoniques ou à distance. Cette démarche collective vise à harmoniser les pratiques et à offrir un service toujours plus attentif et réactif aux besoins des collectivités.



COACHING : le CDG 59 élargit son offre de services

Dans le cadre de son accompagnement des collectivités et de leurs agents, le Centre De Gestion du Nord déploiera, d'ici au premier trimestre 2026, de nouvelles missions consacrées à l'évolution professionnelle. Une offre facultative de coaching professionnel et de codéveloppement viendra compléter ce dispositif. Pour la piloter, Isabelle DOUCY, coach professionnelle et conseillère mobilité-carrière, a rejoint l'équipe.

Le conseil mobilité interviendra à plusieurs niveaux : appui à la recherche d'emploi ou primo conseil au projet professionnel. Concrètement, cela passera par des ressources en ligne sur les fondamentaux de l'emploi public, le soutien aux managers et aux services RH, l'accès à des bilans de parcours professionnels collectifs et un conseil ponctuel adapté à certaines situations.

Le coaching professionnel s'adressera aux DGS, SGM et managers ou aux collectifs d'agents sur une durée déterminée. Objectifs : analyser finement le contexte et

les enjeux, résoudre une problématique, appuyer une prise de poste, clarifier un projet cible, bâtir un plan d'action et déployer son potentiel.

Le codéveloppement, quant à lui, réunira un collectif de pairs sur un temps court pour alterner réflexion individuelle et intelligence collective. Ce format vise à partager des problématiques, dégager des pistes concrètes et favoriser la mise en action.

QUEL PUBLIC CIBLE, QUELLES MODALITÉS ?

Par conventionnement de la collectivité, que vous soyez agents d'une collectivité ou établissement public, vous aurez accès à tout ou partie de l'offre, en collectif ou en individuel, moyennant une analyse préalable de votre besoin.

UN POSITIONNEMENT DÉLIBÉRÉMENT NOVATEUR

En intégrant cette offre de coaching et de codéveloppement à ses ressources internes au service des collectivités et établissements



Isabelle DOUCY, coach professionnelle et conseillère mobilité-carrière.

en « développeur avant-gardiste ». La plus-value par rapport à un coach ou consultant externe : une connaissance fine des enjeux actuels de la territoriale.

Cette démarche s'inscrit dans la dynamique de transformation de la fonction publique favorisant la fluidité des parcours et les passerelles inter-versants.

CONSEIL MÉDICAL : le plan d'actions du CDG 59 entre dans sa dernière phase

Lancé en 2024, le plan d'actions du CDG 59 pour le Conseil médical poursuit sa mise en œuvre avec deux objectifs prioritaires : optimiser l'instruction et le suivi des dossiers, et renforcer la qualité du service rendu aux collectivités.

TROIS NOUVELLES ACTIONS EN 2025

Le premier semestre 2025 a vu l'aboutissement de trois nouvelles étapes majeures.

1. Permanences téléphoniques élargies

Depuis le 1^{er} avril, deux lignes distinctes sont ouvertes :

- une ligne dédiée aux agents, disponible le mardi et le jeudi de 9h à 12h
- une ligne réservée aux collectivités, accessible tous les jours de la semaine de 9h à 12h, permettant un contact direct avec leur gestionnaire Conseil médical.

2. Dématérialisation renforcée

Depuis le 3 juin, la plateforme AGIRHE est utilisée pour la saisine et l'instruction des dossiers. Cet outil collaboratif permet un suivi en temps réel, un échange simplifié d'informations et une meilleure traçabilité. Un webinaire organisé en mai dernier a présenté ces évolutions, complété par un guide pratique disponible en ligne. Le replay reste accessible sur la page dédiée du site du CDG 59.

3. Sensibilisation des médecins agréés

Trois rencontres ont été organisées en janvier et en juin à Lille, Valenciennes et Dunkerque pour informer les médecins agréés sur le cadre juridique et le contenu attendu des expertises. Avec ces nouvelles mesures, le CDG 59 entend finaliser son plan d'actions et continuer à

accompagner de façon plus fluide et efficace les collectivités dans leurs démarches auprès du Conseil médical.

UNE NOUVELLE PRÉSIDENTE POUR LE CONSEIL MÉDICAL

Le docteur Marc ROLLET, Président du Conseil médical, médecin agréé depuis presque 10 ans, a souhaité mettre un terme à ses fonctions de Président. Il reste toutefois médecin membre du Conseil.

C'est le docteur Cécile MASSET qui a pris le relais et qui assure la présidence et l'animation des séances du Conseil depuis le 1^{er} septembre. Le Docteur MASSET était déjà membre du Conseil Médical. Elle saura ainsi mettre à profit cette riche expérience au service des collectivités territoriales du département.

À LILLE, LE CONGRÈS 2025 DE LA FNCDG A OUVERT LE DÉBAT SUR LE SERVICE PUBLIC DE DEMAIN

Pour la première fois sur proposition d'Éric DURAND, Président du CDG 59, la Fédération Nationale des Centres De Gestion (FNCDG) a choisi Lille pour accueillir son Congrès national. Pendant trois jours, du 4 au 6 juin, Lille Grand Palais a été le point de rencontre des acteurs de la Fonction Publique Territoriale venus de toute la France.



Le thème retenu, « **Quel service public à l'horizon 2030 ?** », a donné le ton d'une édition tournée vers l'avenir. Les services publics locaux sont un pilier essentiel de la vie quotidienne des citoyens. Pourtant ces services sont aujourd'hui confrontés à des contraintes de plus en plus fortes notamment budgétaires liées à l'inflation et à la baisse des dotations de l'Etat mais sont également soumis à des mutations profondes comme le développement du numérique. Les fractures territoriales se creusent, la tension entre moyens financiers en baisse et besoins en hausse impose au service public local de se réinventer pour rester au service de l'intérêt général.

UN PROGRAMME RICHE

Dès le mercredi après-midi, les échanges se sont ouverts avec une table ronde sur le devenir du service public local. Anicet LE PORS, ancien Ministre de la Fonction publique, y a livré son regard sur les évolutions à mener. Selon lui, la métamorphose du service public est en cours et elle est nécessaire pour maintenir un service efficace et accessible.

Le lendemain, Laurent MARCANGELI, Ministre de l'Action publique, de la fonction publique et de la simplification, à cette date, est intervenu

en visio-conférence en précisant qu'il serait attentif aux travaux du congrès. La FNCDG portera ainsi ces propositions sur l'évolution de la fonction publique territoriale et des Centres De Gestion.

Deux ateliers thématiques ont permis d'aborder des sujets concrets. Le premier atelier était consacré à la mise en œuvre des accords négociés ; lors de cet échange les employeurs territoriaux et représentants syndicaux signataires de l'accord national du 11 juillet 2023 sur la Protection Sociale Complémentaire dans la fonction publique ont encouragé les Centres De Gestion à s'emparer de la négociation collective pour faire naître « un vrai dialogue social » autour de la protection des agents.

L'atelier n°2 portait quant à lui sur la santé et sécurité au travail, coanimé par Éric DURAND, Président du CDG du Nord et Anne THIBAUT, Présidente du CDG de Seine-et-Marne, et tous les deux co-présidents de la commission nationale santé sécurité qualité de vie au travail de la FNCDG.

Aujourd'hui, neuf Centres De Gestion sur dix disposent aujourd'hui d'un service de médecine de travail.



Ces structures vont souvent au-delà de leurs missions obligatoires : visites médicales, études de poste, suivi des agents inaptés... Elles constituent, pour de nombreuses collectivités, un recours face à des enjeux de santé au travail qu'elles ne peuvent assumer seules.

« *Le Centre De Gestion est devenu un acteur médico-social sur son territoire* », souligne Éric DURAND, président du CDG du Nord, en ouverture de l'atelier. Une étude menée par la FNCDG montre que près de 900 000 agents ont bénéficié en 2024 de ces services, soit une hausse de 30 % par rapport à 2023, et 290 000 visites médicales ont été réalisées.



De gauche à droite Éric DURAND, Président du CDG 59 et Michel HIRIART, Président de la FNCDG

UN RECRUTEMENT SOUS TENSION

Le réseau compte 199 médecins du travail, soit deux par centre en moyenne, mais leur âge moyen atteint 58 ans, ce qui pose un problème de renouvellement dans un contexte de pénurie. Pour pallier cette fragilité, les CDG recrutent d'autres profils: 230 infirmiers en 2024 (contre 100 en 2022), ainsi qu'une cinquantaine d'ergonomes.

UN SYSTÈME TROP CENTRÉ SUR LA VISITE OBLIGATOIRE

Plusieurs intervenants estiment que la France reste trop focalisée sur la visite médicale périodique obligatoire, héritage d'un dispositif instauré en 1946. Paul FRIMAT, professeur émérite de médecine du travail à l'université de Lille, regrette que « toute l'attention se soit concentrée sur la notion d'aptitude, qui n'a aucune valeur scientifique ». Selon lui, ce système est « embolisé » et devrait évoluer pour permettre un meilleur repérage des agents vulnérables, renforcer les actions en milieu de travail et fluidifier les parcours de maintien ou de retour à l'emploi.

Cet atelier a mis en lumière le rôle central des Centres De Gestion dans la mise à disposition de services de médecine préventive pour les collectivités, malgré la pénurie nationale de médecins du travail. La prise en compte des enjeux de santé au travail est absolument nécessaire pour pérenniser un service local de proximité de qualité.

L'ATTRACTIVITÉ, UN ENJEU MAJEUR À L'HORIZON 2030

Lors de la dernière table-ronde du Congrès sur le thème des parcours professionnels, les intervenants ont dressé un tableau préoccupant des ressources humaines territoriales, entre perte d'attractivité, difficultés de fidélisation et vague de départs en retraite à venir. Selon France Stratégie, 36 % des agents partiront d'ici 2030, contre seulement 17 % de jeunes entrants.

Cependant des expérimentations réussies sont menées, il est nécessaire de mieux faire connaître les métiers territoriaux, faciliter le recrutement d'apprentis et renforcer les mesures de qualité de vie au travail.

Le Congrès 2025 de la FNCDG a souligné le rôle clé des Centres De Gestion, notamment en santé au travail, et l'importance de l'attractivité des métiers territoriaux. Reste à traduire ces orientations en actions concrètes pour garantir un service public de proximité, efficace et durable à l'horizon 2030.

PAIR-AIDANCE

un nouveau dispositif d'accompagnement

La vie professionnelle n'est pas toujours un long fleuve tranquille. Maladie longue durée, burn-out, cancer ou troubles psychiques peuvent brutalement interrompre une carrière, plongeant l'agent dans une situation d'isolement et de perte de repères. Dans ce contexte, le CDG 59 propose une nouvelle forme d'accompagnement : la Pair-Aidance.



QU'EST-CE QUE LA PAIR-AIDANCE ?

Inspirée des modèles utilisés dans l'accompagnement des addictions, la Pair-Aidance consiste à mettre en relation des agents en arrêt de longue maladie avec des pairs ayant vécu des situations comparables et qui sont sur la voie du rétablissement.

Le Centre De Gestion du Nord a été pionnier sur ce sujet. Après plusieurs expérimentations entre 2019 et 2022, le dispositif a été structuré autour de groupes de parole mensuels réunissant 8 à 10 participants issus de tout le département. Ces rencontres sont animées par un binôme professionnel (psychologue du travail, assistante sociale ou ergonome) et un pair-aidant. L'accompagnement se déroule en trois étapes : constat, reprise de confiance, puis ateliers thématiques de retour en action (reprise de poste, reconversion ou projet personnel).

La Pair-Aidance ne remplace ni le suivi médical ni l'accompagnement psychologique. Elle crée un espace bienveillant permettant aux participants de :

- Exprimer librement leurs difficultés sans crainte d'être jugés,
- Se sentir compris grâce au partage d'expériences vécues,
- Profiter de la dynamique de groupe, en échangeant des idées et faire émerger des solutions concrètes,
- Reprendre confiance en soi en mettant des compétences au service du groupe.

Au-delà de l'individu, cette démarche vise aussi à favoriser le maintien dans l'emploi et à préparer le retour à l'activité, dans une logique de prévention et de reconstruction professionnelle.

À QUI S'ADRESSE CE DISPOSITIF ?

La Pair-Aidance cible deux publics complémentaires :

1. Les agents en arrêt de longue maladie qui souhaitent :
 - Rompre l'isolement et partager leur expérience,
 - Comprendre leurs droits pendant la période d'arrêt,
 - Développer leur pouvoir d'agir.
2. Les collectivités, qui y trouvent un outil précieux pour :
 - Maintenir le lien avec leurs agents en arrêt,
 - Anticiper et préparer le retour en activité,
 - Organiser une prévention interne des risques liés à l'isolement ou à la désinsertion professionnelle.

LE RÔLE CLÉ DU PAIR-AIDANT

Le cœur du dispositif repose sur les pair-aidants, des agents territoriaux en activité ou retraités qui ont surmonté une période difficile et souhaitent transformer cette expérience en ressource pour autrui.

Leur mission consiste à :

- Écouter et offrir un espace d'expression aux agents accompagnés,
- Partager leur savoir expérientiel pour inspirer et redonner espoir,
- Intervenir dans des groupes de parole ou à des réunions de réseau,
- Sensibiliser les collectivités sur l'importance de maintenir le lien avec les agents en arrêt.

La posture attendue est très spécifique : ni sauveur, ni psychologue, le pair-aidant accompagne avec empathie, neutralité et bienveillance, tout en respectant le rythme de chacun.

Pour garantir l'efficacité et la sécurité de la démarche, le CDG 59 encadre l'engagement des pair-aidants par :

- Un processus d'intégration comprenant un entretien, une auto-évaluation et des mises en situation dans les groupes d'accompagnement,
- Une formation spécifique (premiers secours en santé mentale, outils d'écoute et de communication),
- Des réunions de supervision régulières.

Les missions des pair-aidants sont réalisées sur la base de vacations, représentant 1 à 3 demi-journées par mois.

UN DISPOSITIF GAGNANT-GAGNANT

La Pair-Aidance est un levier précieux pour la fonction publique territoriale.

Pour les agents, elle offre un soutien face à la maladie et favorise le retour à l'emploi. Pour les collectivités, elle constitue un outil de maintien dans l'emploi et de prévention de la désinsertion professionnelle.

En coordonnant le réseau, en formant les pair-aidants et en soutenant les collectivités, le CDG 59 affirme son engagement auprès des agents territoriaux et sa proximité avec les collectivités, faisant de la Pair-Aidance un véritable moteur de solidarité et de réinsertion professionnelle.



SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE MAIRIE : rejoignez le réseau

Après avoir passé plus de 30 années aux fonctions de secrétaire générale de mairie puis de directrice générale des services, Nathalie KARPINSKI-DHAYNAUT a été nommée le 1^{er} août chargée de l'animation du réseau des secrétaires généraux de mairie (SGM). Cette prise de poste, en pleine période estivale, lui a permis de réaliser un état des lieux des communes de moins de 3 500 habitants qui représentent près de 500 communes sur le département du Nord.

Le réseau a pour vocation d'accompagner les SGM, de rompre l'isolement en favorisant les échanges, en partageant les informations et les bonnes pratiques entre pairs notamment par le biais de la création d'outils de communication. Le réseau se veut fédérateur et complémentaires aux autres réseaux déjà existants qu'ils soient formels ou informels.

Afin de mieux connaître les secrétaires généraux de mairie du Nord, un questionnaire leur a été adressé fin septembre pour comprendre les pratiques et recenser les besoins de cette fonction centrale dans les gestions des petites collectivités. Le CDG 59 invite vivement chaque collectivité concernée à répondre à ce questionnaire pour avoir une vision représentative du fonctionnement des communes. Une restitution complète sera partagée dans le cadre des réunions qui seront organisées en novembre.

Ce réseau est l'objet d'une co-construction de l'ensemble des acteurs, l'engagement de chacun de ses membres étant un élément clé de sa réussite.



Nathalie KARPINSKI-DHAYNAUT,
chargée de l'animation du réseau
des secrétaires généraux de mairie

Info+

Contacts : karpinski.n@cdg59.fr 03 62 23 83 76

Une plateforme dédiée a déjà été créée et vous pouvez dès à présent vous connecter au site en scannant ce code :



LE CV INVERSÉ : quand l'employeur se présente au candidat

Dans un contexte où attirer des candidats vers la Fonction Publique Territoriale reste un enjeu, certaines pratiques de recrutement évoluent. Le CV inversé fait partie de ces approches : il s'agit pour l'employeur de se présenter aux candidats, de manière structurée et visuelle. Un outil original pour capter l'attention et donner envie de rejoindre nos collectivités.

MAIS DE QUOI PARLE-T-ON ?

Le CV inversé ou CV du recruteur reprend le principe du CV classique, mais en inversant les rôles : l'employeur se présente au candidat, dans un document graphique qui lui ressemble. Il y décrit ses missions, ses valeurs, ses engagements, ses réussites, mais aussi ses petits trucs en plus ! C'est un outil qui bouscule les codes. L'objectif est d'apporter aux candidats des éléments concrets pour comprendre ce que l'organisation propose et ce qui la distingue d'autres employeurs.

Le CV inversé, c'est :

- Une carte d'identité professionnelle personnalisée,
- Un portrait vivant de la collectivité ou de l'établissement public, de sa culture, de ses valeurs, de son projet,
- Une approche collaborative où les agents deviennent les ambassadeurs de leur structure.

UN OUTIL EXPÉRIMENTÉ PAR LE RÉSEAU ATTRACTIVITÉ

Lancé en janvier 2025, le réseau attractivité du CDG 59 réunit un noyau de collectivités du Nord autour d'un objectif commun : réfléchir ensemble à l'évolution des méthodes de recrutement.

Le CV inversé fait partie des premières expérimentations testées sur le terrain. Le Syndicat de l'Eau du Dunkerquois, la Communauté de Communes des Hauts-de-Flandre ou encore la Fibre Numérique 59-62 ont ainsi conçu leur propre CV recruteur, accompagnés par la mission attractivité et marque employeur du CDG 59. Ce réseau fonctionne comme un véritable laboratoire d'idées, où l'on partage, expérimente et co-construit.

Le réseau travaille sur d'autres actions : refonte des offres d'emploi, transformation des entretiens, outils d'aide à la décision... une dynamique collective concrète qui veut innover les pratiques RH en matière d'attractivité.

LE CV INVERSÉ DU CDG 59 : UNE CRÉATION SIGNÉE LA BRIGADE DE L'ATTRACTIVITÉ

Au sein du CDG 59, c'est la brigade de l'attractivité, composé d'agents volontaires issus de différents services, qui s'est emparée du sujet. A travers de nouvelles pratiques de travail (intelligence collective, design de service, cartographie, mise en récit...) elle a créé le CV employeur du CDG 59. Un document qui a émergé d'une vision partagée de l'établissement fondée sur ses valeurs, ses engagements et ses singularités.

Le résultat ? Un CV employeur authentique et incarné, conçu par celles et ceux qui font vivre l'institution au quotidien et destiné à séduire les talents qui lui ressemblent.

Création d'un RÉSEAU D'ASSISTANTS DE PRÉVENTION



Face aux défis constants en matière de santé et de sécurité au travail, pour soutenir et accompagner les collectivités dans ce domaine, le CDG 59 annonce la création d'un réseau des assistants de prévention, destiné à renforcer les compétences de ces acteurs clés et à faciliter les échanges entre collectivités.

UN RÔLE ESSENTIEL, PARFOIS ISOLÉ

Les assistants de prévention jouent un rôle central dans la mise en œuvre de la prévention des risques professionnels au sein des collectivités. Leur mission : protéger la santé et la sécurité des agents publics. Mais cette responsabilité s'exerce souvent dans un contexte d'isolement, avec des moyens limités, et sous l'effet d'une réglementation en constante évolution.

UN RÉSEAU POUR ÉCHANGER, S'INFORMER ET PROGRESSER

Pour répondre à ces enjeux, le CDG 59 met en place un dispositif : un réseau structuré qui permettra à chaque assistant de prévention

de partager ses expériences, d'échanger sur ses difficultés et de trouver des solutions concrètes aux problématiques rencontrées. L'initiative s'articule autour de plusieurs actions phares :

- Organisation de six journées thématiques par an, abordant des sujets précis comme la prévention des risques professionnels, la sécurité routière ou les formations réglementaires obligatoires.
- Mise en place d'outils de communication dédiés, pour favoriser les échanges réguliers (plateforme en ligne, listes de diffusion, groupe de discussion).
- Accompagnement personnalisé, avec un suivi régulier et un accès à des ressources adaptées aux besoins de terrain.

UN PROJET SOUTENU PAR LES COLLECTIVITÉS

La réussite de ce réseau passera aussi par l'implication des responsables et des élus qui seront informés et invités à soutenir

activement la participation de leurs agents. Des dispositifs d'information réguliers leur seront proposés afin d'assurer une transparence sur les résultats et de valoriser les actions mises en œuvre.

UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE POUR PLUS DE PRÉVENTION

Au-delà des échanges, ce réseau a pour ambition de contribuer à la professionnalisation continue de la fonction d'assistant de prévention et à la réduction effective des risques au travail dans les collectivités du Nord.

Le premier rendez-vous du réseau des assistants de prévention a eu lieu le 26 septembre, d'autres réunions sont prévues dans les prochaines semaines. Retrouvez le détail sur notre page LinkedIn ou sur notre site Internet : www.cdg59.fr

CDG⁵⁹
L'expert RH des collectivités

CENTRE DE GESTION DU NORD

Nous accompagnons les employeurs publics dans la gestion de leurs ressources humaines. Nous conseillons, outillons et soutenons plus de 925 collectivités et établissements publics pour impulser une fonction publique territoriale (FPT) vivante, attractive et moderne.

Le CDG 59, c'est l'allié au service de l'humain !

ET SI VOTRE FUTUR MÉTIER ÉTAIT CHEZ NOUS ?

Au CDG 59, plus d'une trentaine de métiers œuvre chaque jour pour accompagner les collectivités : santé au travail, prévention, RH, concours, communication, innovation, juridique, technique... Ici, chaque profil compte et chaque mission a du sens.

Rejoignez un établissement public à l'ADN engagé, humain et plein d'idées !

NOS DOMAINES D'EXPERTISE

- Conseil RH, statut de la FPT, gestion de la carrière
- Administration / finances (juriste, comptable, conseiller marchés publics...)
- Prévention, santé et qualité de vie au travail (médecin du travail, infirmier.e, psychologue du travail, assistant.e sociale...)
- Ingénierie et organisation des concours (gestionnaire concours...)
- Emploi (réfèrent.e dialogue social, gestionnaire de la mission d'interim territorial, responsable des études statistiques et prospectives, chargé.e de mission emploi et animation du réseau des secrétaires généraux de mairie...)
- Transitions numériques - archivage
- Communication / innovation
- Accueil / technique (chargé.e d'accueil, agents d'entretien...)

POURQUOI TRAVAILLER AU CDG 59 ?

- 1 À taille humaine et à impact national**
Un collectif soudé... qui pilote des projets d'envergure
- 2 Audace & agilité**
Ici on s'adapte, on teste, on ajuste, on avance
- 3 Une richesse de métiers et de missions**
150 agents, 30 métiers, 1000 façons d'être utile
- 4 De l'autonomie et de la confiance**
On a des idées ? On les concrétise
- 5 Des projets qui bousculent les codes**
On innove, on connecte, on transforme

NOS PETITS PLUS

- Plages horaires flexibles
- Choix du temps de travail hebdomadaire
- Titres restaurant (pris en charge à 60%)
- Forfait mobilités durables
- Participation mutuelle santé et prévoyance avantageuse
- Remboursement des transports (75%)
- Télétravail possible
- Pluriétya (avantages du quotidien : billetterie, familles, vacances...)
- Un COS actif (ateliers, sorties, cohésion, sport...)

2 LIEUX

Siège - centre ville de Lille
Au cœur de Lille, à deux pas des gares, à côté de République Beaux-Arts

Hellu - centre de concours et d'exams à Lezennes
À proximité immédiate de Lille, stationnement facile, accès rapide via la rocade est et la ligne de bus 18

CONTACT

www.cdg59.fr
drh@cdg59.fr
03 59 56 88 00

CDG 59 - Centre De Gestion de la fonction publique territoriale du Nord

CDG 59 : une organisation au service des collectivités et de leurs agents

Le CDG 59 pour répondre au plus près des attentes des employeurs territoriaux et de leurs agents continue d'ajuster l'organisation de ses services, débutée en septembre 2024. Cette fois, suite à certains mouvements de personnel, les Pôles Attractivité et Concours d'une part, et Santé, Sécurité et Qualité de Vie au Travail d'autre part, se sont réorganisés afin d'optimiser la répartition des ressources humaines et de garantir une meilleure efficacité organisationnelle. Cette démarche s'inscrit dans une volonté d'amélioration continue des services du CDG 59.

FUSION DE DEUX PILIERS DE COMPÉTENCES

Les piliers « Concours et examens professionnels » et « Emploi, Dynamique professionnelle et organisationnelle » ont fusionné pour devenir le pôle Concours, Emploi et Organisations. Ce pôle se décline en 3 services :

- Perspectives et accompagnement des organisations
- Intérim et dynamique des parcours professionnels
- Concours et examens professionnels

UN PÔLE RESTRUCTURÉ

Face aux difficultés accrues de recrutement de médecins du travail, le pôle Santé, Sécurité et Qualité de Vie au Travail s'est restructuré.

Il est composé de deux services majeurs :

- Médecine du travail
- Prévention et Maintien dans l'emploi

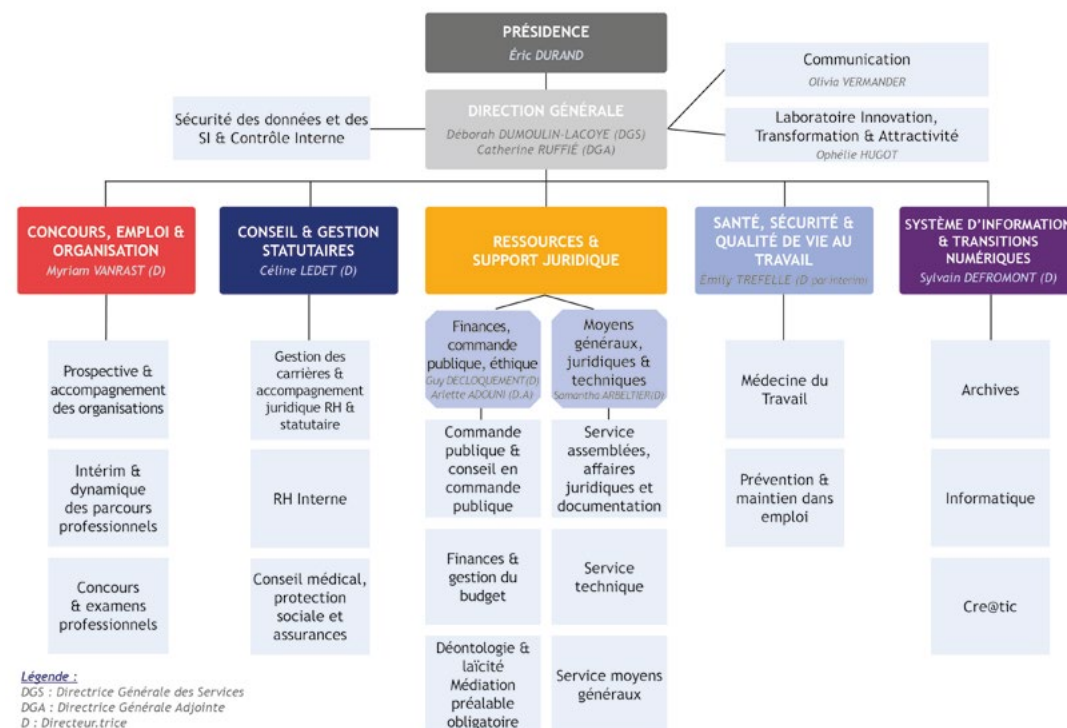
La restructuration a notamment permis d'instaurer des unités pour mieux identifier et coordonner l'activité pluridisciplinaire de ce pôle. La santé et la qualité de vie au travail étant un des enjeux majeurs du CDG 59, ce pôle à l'issue des recrutements sera à terme composé de 50 agents en équivalent temps plein.

UN LAB POUR INNOVER

Le laboratoire de projet Innovation, Transformation & Attractivité du CDG 59 est né d'un constat simple : les collectivités font face à des défis RH, managériaux et d'image de plus en plus complexes et elles n'ont pas toujours les moyens d'y répondre seules. C'est dans cet esprit qu'au CDG 59, a été créé le Lab : un espace agile, créatif, où les collectivités peuvent repenser leurs pratiques RH, managériales et organisationnelles.



Retrouvez l'organigramme complet sur notre site Internet : www.cdg59.fr > Présentation du CDG 59



DÉONTOLOGIE : le CDG 59 renforce la sensibilisation auprès des agents et des collectivités

Institué par la loi du 20 avril 2016 sur la déontologie et les droits et obligations des fonctionnaires, le référent déontologue a pour mission de conseiller les agents publics sur le respect des obligations et principes déontologiques inscrits dans le Code général de la fonction publique.

Chargé de répondre en toute confidentialité aux sollicitations, il n'a pas de pouvoir de sanction mais joue un rôle clé dans la diffusion d'une culture éthique au sein de la fonction publique. Au CDG 59, cette fonction est exercée de manière collégiale, avec une présidence confiée à une personnalité extérieure, gage d'indépendance et d'impartialité.

CONSEILLER, ACCOMPAGNER, PROTÉGER

Les missions du référent déontologue visent à informer, orienter et protéger les agents territoriaux dans l'application de leurs obligations professionnelles, en amont de tout contentieux. La saisine n'est jamais obligatoire : l'agent peut aussi s'adresser directement à son autorité territoriale (maire ou président). Dans les faits, le collège de déontologie répond également à des questions qui dépassent strictement son champ de compétence, afin de favoriser la compréhension et l'application des règles éthiques.

UNE DÉMARCHE PROACTIVE

Depuis cette année, le CDG 59 a renforcé son action en matière de diffusion de la culture déontologique. S'appuyant sur les intercommunalités, il accompagne les collectivités pour intégrer ces principes dans le management. Des interventions ont ainsi été menées à la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut,



avec pour objectifs : sensibiliser l'encadrement, permettre aux agents de mieux comprendre l'environnement et les mécanismes de la déontologie, et favoriser l'engagement collectif.

Les référents déontologues sont également intervenus à l'Université de Lille auprès d'étudiants de Master 2, via un atelier ludique et collaboratif conçu avec le laboratoire d'innovation, transformation et attractivité du CDG 59 et ses partenaires. L'occasion d'initier les futurs professionnels de la territoriale aux enjeux éthiques et aux bonnes pratiques déontologiques.

Un événement du CDG⁵⁹

Table-ronde & débat

**Retour à l'emploi
après un cancer :**
le rôle des employeurs

**Lundi
13
octobre**

Programme & inscriptions



... À LIRE, À VOIR

> LES DECISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 JUIN 2025

Lors du Conseil d'Administration, le **rapport d'activité** de l'année 2024 a été présenté et approuvé par les élus. Le Président a présenté une **Motion relative à l'apprentissage territorial**, élaborée en concertation avec les CDG des Hauts-de-France. Cette motion vise à interpeller le gouvernement afin de construire un mode de financement pérenne et équitable de l'apprentissage dans la fonction publique territoriale. Au regard de certains mouvements de personnel et dans la continuité de la réorganisation des services effective depuis le 1^{er} septembre 2025, **le tableau des effectifs du CDG 59 évolue**. Cette évolution se traduit par 10 transformations de poste sans création nette de support. Les membres du CA ont approuvé à l'unanimité le renouvellement d'un emploi non **permanent de conseiller en apprentissage aménagé** afin de pérenniser l'engagement de l'établissement en faveur du recrutement et de l'apprentissage de personnes en situation de handicap en lien avec le FIPHFP et l'association ARPEJEH.

L'expérimentation du **module GPEEC** auprès de 3 ou 4 collectivités volontaires a été validée.

Le CDG 59 a déposé un dossier de candidature suite à l'appel à projet lancé par le Fonds National de Prévention de la CNRACL relatif à **la prévention des risques professionnels des métiers techniques** et d'entretien. Si la candidature est retenue, le CDG recevra une subvention destinée à financer les actions qui seront mises en œuvre dans ce cadre.

Suite au départ à la retraite du médecin président du Conseil médical départemental et face à l'accroissement du nombre de dossiers soumis au Conseil médical, les élus ont autorisé le Président à proposer aux **médecins du Conseil médical des vacations pour l'instruction des dossiers**.

Le **compte de gestion et le compte administratif** de l'année 2024 ont été adoptés.

> ACTUALITÉS DU STATUT DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

> **Réduction des arrêts de maladie ordinaire à compter du 01/03/2025**
L'article 189 de la loi n° 2025-127 du 14/02/2025 de finances pour 2025 (JO du 15/02/2025) réduit l'indemnisation des congés de maladie ordinaire des fonctionnaires durant les 3 premiers mois d'arrêt de maladie. Les fonctionnaires placés en congé de maladie ordinaire percevront ainsi 90% de leur traitement et non plus le plein traitement.

L'article 4 du décret n° 2025-197 du 27/02/2025 (JO du 28/02/2025) prévoit l'application aux agents contractuels de la réduction de l'indemnisation des congés de maladie ordinaire à 90% lorsque le traitement était maintenu intégralement avant l'intervention de ce texte. Ces dispositions sont applicables aux congés de maladie ordinaire accordés à compter du 01/03/2025 ainsi qu'aux congés de maladie ordinaire renouvelés à partir 01/03/2025.

Pour toute information complémentaire, les collectivités peuvent télécharger le nouveau CDG-INFO2025-2 « La réduction des arrêts de maladie ordinaire dans la fonction publique territoriale à compter du 01/03/2025 » dans la partie carrière/documentation statutaire/CDG-INFO/année 2025.

> **Fonctionnaires stagiaires**
Le décret n° 2025-402 du 02/05/2025 (JO du 04/05/2025) modifie les conditions de prise en compte de la période de congé parental des fonctionnaires stagiaires pour l'avancement ainsi que l'âge maximum

de l'enfant permettant de bénéficier d'un congé sans traitement pour l'élever.

Pour toute information complémentaire, les collectivités peuvent télécharger le nouveau CDG-INFO2025-3 « Les modifications stagiaires relatives aux fonctionnaires stagiaires » dans la partie carrière/documentation statutaire/CDG-INFO/année 2025.

> **Report des congés annuels non pris du fait d'un congé pour raison de santé ou lié aux responsabilités parentales ou familiales et indemnisation des congés annuels non pris en fin de relation de travail**
Le décret n° 2025-564 du 21/06/2025 (JO du 22/06/2025) fixe le régime applicable au maintien des droits acquis avant et pendant un congé pour raison de santé ou lié aux responsabilités parentales ou familiales et au maintien des droits acquis avant un congé parental. Il fixe également le régime d'indemnisation des congés annuels non pris en fin de relation de travail.

Pour toute information complémentaire, les collectivités peuvent télécharger le nouveau CDG-INFO2025-4 « Le report des congés annuels non pris du fait d'un congé pour raison de santé ou lié aux responsabilités parentales ou familiales et l'indemnisation des congés annuels non pris en fin de relation de travail » dans la partie carrière/documentation statutaire/CDG-INFO/année 2025.

> **Loi n° 2025-595 du 30 juin 2025 visant à protéger les personnes engagées dans un projet parental des discriminations au travail (JO du 01/07/2025)**
L'article 2 de cette loi prévoit, dans la fonction publique, l'octroi d'autorisations spéciales d'absence liées à la parentalité, dans les cas de grossesse, de procréation médicalement assistée (PMA) et

de procédure d'adoption.

> **Date des élections professionnelles fixée au jeudi 10 décembre 2026**
L'arrêté du 02/07/2025 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique est paru au journal officiel du 04/07/2025.

Les arrivées et les départs

LES ARRIVÉES :

- > **Isabelle DOUCY**, le 01/03/2025, conseillère carrières mobilité - coach
- > **Clémence GUESSARD**, le 01/03/2025, gestionnaire concours
- > **Anaëlle DEMARLY**, le 01/05/2025, infirmière santé travail
- > **Julie DEQUECKER**, le 26/05/2025, assistante secrétariat finances
- > **Philippe CISSOKO**, le 26/05/2025, préventeur hygiène et sécurité
- > **Hélène DARTOIS**, le 01/06/2025, assistante sociale
- > **Nathalie KARPINSKI-DHAYNAUT**, le 01/08/2025, chargée de l'animation du réseau des secrétaires généraux de mairie
- > **Grégoire DUMONT**, le 04/08/2025, responsable du service technique
- > **Cécile MASSET**, le 01/09/2025, médecin présidente du Conseil Médical
- > **Charlotte WATTIER**, le 01/09/2025, apprentie chargée de publication
- > **Jérôme SAUVAGE**, le 01/10/2025, technicien système d'archivage électronique
- > **Mathias SMANIOTTO**, le 15/09/2025, archiviste itinérant

LES DEPARTS :

- > **Alban MARQUIS**, le 01/05/2025, directeur DSSQVT et médecin coordonateur
- > **Suzanna MOSSIKIAN**, le 10/06/2025, référente CST et dialogue social

- > **Lucie DAVID**, le 30/06/2025, directrice adjointe concours
- > **Nicolas BOUZIN**, le 14/07/2025, technicien système d'archivage électronique
- > **Anne-Catherine FROMONT**, le 22/08/2025, médecin du travail
- > **Christine GALIEGUE**, le 06/09/2025, médecin du travail

CONSEIL D'ADMINISTRATION :
Francine CAUCHETEUX, Maire de BAVAY, est installée en tant que membre titulaire représentant les communes affiliées suite à la démission de Monsieur Benoit COURTIN.

LES NOUVEAUX MAIRES // LES DÉCÈS :

- > **Frédéric FAUCOMPRES**, Maire de WATTIGNIES le 14 mars 2025 suite au décès d'Alain PLUSS le 5 mars
- > **Arnaud DESLANDES**, Maire de LILLE, le 21 mars 2025 suite à la démission de Martine AUBRY
- > **Yves DEBRUYNE**, Maire de STEENVOORDE, le 22 mars 2025 suite à la démission de Jean-Pierre BATAILLE
- > **Marie-Anne DELEVALLÉE**, Maire de CAMBRAI, le 12 mai 2025 suite au décès de Xavier VILLAIN, le 27 avril 2025
- > **Léone PIERKOT**, Maire de BEUVRY-LA-FORÊT, le 18 juin 2025 suite au décès de Thierry BRIDAULT, le 4 juin 2025

AGENDA - Dates à retenir

Conseil Médical en formation restreinte : 15 octobre 2025	Conseil d'Administration : 10 octobre 2025	- Arrondissement de VALENCIENNES le 7 octobre de 14h30 à 17h30 – salle des fêtes de Quiévrechain
Conseil Médical en formation plénière : - Collectivités et établissements affiliés : 17 octobre 2025 - Collectivités et établissements adhérents au socle commun : 10 octobre 2025	Evènement – Retour à l'emploi après un cancer : le rôle des employeurs : 13 octobre 2025 après-midi au Centre de Concours et d'Examens Pierre Mauroy (conférence, table-ronde).	- Arrondissement de CAMBRAI le 14 octobre de 9h00 à 12h – Communauté d'Agglomération de Cambrai
CAP A, B et C et CCP : 1 ^{er} décembre 2025 (date limite de dépôt des dossiers le 20 octobre 2025)	Réunions de territoire (inscriptions sur www.cdg59.fr): - Arrondissement de DOUAI le 7 octobre de 9h00 à 12h – salle des fêtes de Râches	- Arrondissement d'AVESNES-SUR-HELPE le 14 octobre de 14h30 à 17h30 – Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois



Magazine d'information du Centre De Gestion de la fonction publique territoriale du Nord
14 rue Jeanne Maillotte - CS 71222 - 59013 Lille cedex

- **Tél :** 03 59 56 88 00
- **Courriel :** communication@cdg59.fr
- **Site internet :** www.cdg59.fr
- **Directeur de la publication :** Éric DURAND
- **Responsable publication :** Olivia VERMANDER
- **Comité de rédaction :** les directions du CDG 59

- **Photos :** communication CDG 59 - Fotolia - iStock - Adobe Stock - FNCDG
- **Réalisation et impression :** GAZETTE MÉDIAS
- **Conception :** GAZETTE MÉDIAS
- **Dépôt légal :** septembre 2025
- **ISSN :** 1964-5457
- **Tirage :** 3 900 exemplaires - Magazine trimestriel gratuit



Centre De Gestion de la fonction publique territoriale du Nord

L'expert RH des collectivités

Le RDV

CDG INFO



LE JEUDI 13 NOVEMBRE 2025

De 9h à 13h

**Au Centre de concours et d'examens
Pierre Mauroy à Lezennes**



Venez échanger sur l'actualité RH du moment !

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.cdg59.fr
ou en scannant le QR Code ci-contre

